

**SE DÉFINIR PAR RAPPORT AUX ÉLITES
CULTURELLES LOCALES : LA STRATÉGIE EN
HAUTE-MARNE**

Mireille Conia

► **To cite this version:**

Mireille Conia. SE DÉFINIR PAR RAPPORT AUX ÉLITES CULTURELLES LOCALES : LA STRATÉGIE EN HAUTE-MARNE. 2020. halshs-02892838

HAL Id: halshs-02892838

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02892838>

Preprint submitted on 7 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SE DÉFINIR PAR RAPPORT AUX ÉLITES

CULTURELLES LOCALES :

LA STRATÉGIE EN HAUTE-MARNE

Mireille Conia †

Correspondante de l'IHTP pour le département de la Haute-Marne

Dans la phase de reconstruction d'après-guerre, la sensibilisation à la Culture a contribué activement à la refondation d'un nouveau modèle de civilisation. Elle s'avère vecteur d'une signification particulière car elle offre l'opportunité de donner un cadre qui, en respectant des facteurs d'unité, n'en préserve pas moins des formes de diversités. Elle est aussi capable d'inspirer un processus de transformations, voire d'influer sur des choix qui facilitent la modernisation des éléments de structuration des territoires. En effet, elle peut influencer les regroupements associatifs, l'offre éducative, les choix politiques, notamment au niveau du patrimoine. Dès lors, il convient de la considérer comme la traduction d'une démarche cohérente qui sous-tend un accès facilité à toutes les formes d'acquisitions de connaissances. Elle s'inscrit, en conséquence, dans une dynamique, visant à la construction de repères communs, nécessaires à tout fonctionnement social. Elle s'impose comme un concept efficient, favorisant l'appréhension de l'évolution des mentalités, démontrant l'existence de différents niveaux d'approches, avec pour objectif de mieux cibler pratiques et comportements de publics différents. Cette complexité de lectures, conséquence de possibles croisements analytiques, permet de mieux mesurer l'importance des enjeux sous-jacents qui transparaissent derrière toute démarche de transformation de nature civilisationnelle. Toutefois, il nous semble, que le fait même de s'en rendre compte acquiert une dimension sociale et précisent des critères d'adaptabilité sociologique en vertu de la diversité des conditions mises à jour. C'est pourquoi la notion d'élites culturelles locales ne peut trouver sa justification qu'appuyée sur une approche de pluralité et dans un contexte qui l'inscrit dans une perspective de mise en relations avec un territoire en lien avec une époque donnée.

La Culture s'apparente, en effet, à des formes multiples d'expression, idées, pensées, imaginaire, rituels. Elle donne du sens à une recherche d'identité, ouvre sur un système de représentations, étapes essentielles dans le processus de création d'œuvres ou de production d'objets artistiques. Cette grande hétérogénéité d'approches de reconnaissances possibles a

conduit Pascal Ory¹ à opter pour une formule plus globalisante et à désigner la Culture comme « un ensemble de représentations collectives propres à une société » ce qui lui confère un caractère de fondation et de fondement pour justifier d'une appropriation opératoire. En fait, elle prend forme de concept parce qu'elle « désigne essentiellement un bagage qui se transmet, s'acquiert et distingue le « cultivé » du « non cultivé »² ce qui en fait un outil d'analyse sociologique, quel que soit son territoire d'application, du national au local. Par conséquent, s'impliquer dans le domaine culturel peut être une attitude prise en considération et s'appliquer à plusieurs secteurs, tels ceux de l'éducation, de la pédagogie et devenir un facteur de développement et d'enrichissement local.

Le département de la Haute-Marne ne comporte pas de pôles urbains particulièrement attractifs, ils génèrent donc peu d'influence de rayonnement. Il existe un réseau de bourgs-centres qui permet de structurer des relais de services auprès des populations. De plus, un riche passé de zone frontrière, dès le Haut Moyen Age, un héritage religieux abondamment représenté, la présence d'un patrimoine architectural diversifié et des collections muséographiques d'une certaine originalité, illustrant une maîtrise de savoir-faire, à l'exemple de pièces de coutellerie, concourent à donner une image des transformations économiques, politiques et sociologiques, vécus par les Haut-Marnais. Ces différents aspects justifient, donc, pleinement l'engagement d'une réflexion sur les axes d'une mise en valeur potentielle afin de faire découvrir et apprécier ce qu'il est de coutume de nommer « richesses locales ». Or, il s'avère que les orientations choisies ont surtout cherché à mieux structurer un cadre spatial, voire à mettre en actions une stratégie de reconnaissance identitaire, destinée à montrer l'unité du territoire, dans le but de dépasser une illusoire opposition villes-campagnes, plutôt que de mettre en valeur ses particularismes, en construisant une véritable politique de communication, reposant sur la reconnaissance du fait culturel.

Tenter de cerner en tant qu'entité sociale, les élites culturelles locales, dans un tel contexte, s'avère délicat voire difficile parce que les personnalités qui s'impliquent, le font, par le biais d'actions ou d'activités entreprises, pour la plupart, au nom d'une association qui renvoie à une démarche collective. La question de déterminer des critères d'appartenance, dans le but de distinguer un groupe constitué, ciblé en fonction de responsabilités exercées,

¹ Ory Pascal, *L'Histoire culturelle*, Paris, PUF, Collection Que-sais-je, 2011.

² Mariot Nicolas et Oliveira Philippe, « Histoire culturelle en France », in Delacroix Christian *et al.* (dir.), *Historiographies, Concepts et débats*, t. I, Paris, Gallimard, Collection folio histoire, 2010, p. 186.

nous amène, ainsi que nous y invite Jean-François Sirinelli³, à prendre en considération, également que le fait culturel et le politique se doivent d'être associés pour que soit prise la mesure de la cohérence des orientations prises. Dans un tel contexte, la détermination des parcours s'avère prédominante pour attester de leur originalité. Or, les situations, des lendemains de la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours, ont fait l'objet de profondes évolutions avec l'institutionnalisation et la professionnalisation des engagements. La nomination dans un département devient, dans une telle perspective, une étape d'exercice professionnel qui obéit, alors, essentiellement, à des contraintes statutaires pour justifier des nominations. Cette orientation oblige, en conséquence, à se calquer sur le calendrier impulsé par les choix du pouvoir qui, en séparant la dimension pédagogique du processus de création et de diffusion artistique, a débouché sur une perception renouvelée des approches du culturel, ce qui en a fait un domaine spécifique. C'est ainsi qu'il convient d'appréhender la création d'un ministère autonome, sous l'égide d'André Malraux, nouvelle donne qui s'est accompagnée progressivement de l'octroi de nécessaires moyens financiers supplémentaires pour en faire à la fois un secteur producteur de richesses économiques qui continue à exercer des missions pédagogiques par la médiation et l'acquisition de pratiques.

Face à cette logique d'évolution, faite de singularité et de contradictions à l'échelle locale, où l'impact de la démarche individuelle est prédominant, il nous est apparu souhaitable de nous interroger sur l'opérabilité du concept d'élites culturelles locales pour permettre d'analyser les formes d'investissement dans le domaine culturel. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous essayerons de caractériser les éléments qui composent le tissu culturel local, puis, dans une seconde étape, d'analyser l'existence de relais de promotion et de diffusion de la dynamique d'adhésion à un modèle de développement culturel, pour, enfin, nous intéresser aux conceptions d'engagement véhiculées par l'activité et le ressenti des acteurs de la vie culturelle.

³ Sirinelli Jean-François, « Les élites culturelles », in Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris Le Seuil, collection l'Univers Historique, 1997.

Approche du tissu culturel départemental et ses répercussions sur la constitution du groupe des élites culturelles locales.

Le rapport au culturel s'est transformé au cours de la période contemporaine mais il apparaît comme une manifestation d'un plaisir personnel de portée sociale ce qui se traduit par le phénomène d'adhésion. Cette conception nous a confrontés à la difficulté d'accès à des fonds d'archives constitués. Les associations n'ont guère pratiqué de politique de conservation documentaire, bien souvent transmises entre dirigeants et égarées lors des temps de passation de pouvoir, elles ne permettent pas de réellement aborder l'objet de notre étude. C'est pourquoi, nous avons essentiellement exploité les échanges que nous avons eus avec des acteurs de la vie culturelle ce qui nous a conduit notre méthodologie de réflexion et a influencé la formulation de nos observations et schémas d'analyses.

L'apparition des associations qui regroupent des personnes ayant les mêmes centres d'intérêt et envies, marquent, en l'occurrence, une étape fondatrice importante dans la prise de conscience de l'existence d'une vie culturelle identifiée et identifiable. En effet, ces dernières assurent les moyens nécessaires pour accompagner le processus de création de productions artistiques ou la publication d'études scientifiques, l'acquisition d'œuvres d'art ou la préservation d'éléments du Patrimoine, notamment en facilitant les pratiques de mécénat. L'exemple de la Société Historique et Archéologique de Langres s'inscrit tout particulièrement dans ce schéma de construction, cœur de cette dynamique d'influence et de rayonnement. Bénéficiant du vocable de société savante, elle est fondée en 1836, reconnue d'utilité publique en 1859, avant d'être pleinement assimilée à un creuset de diffusion de savoirs et de compétences, ce qui s'est traduit par la réalisation de travaux d'histoire locale, d'édition de recherches sur des thématiques purement historiques ou d'histoire de l'Art, au moyen d'une publication à la parution régulière. Pour compléter son champ d'action et d'intervention, elle est à l'origine de la création du premier musée de Langres, en 1839. L'objectif est, alors, de constituer des collections dont elle assurera, jusqu'en 1974, l'enrichissement constant, dans un souci de valorisation du patrimoine local, notamment en lien avec l'héritage de la présence du philosophe Denis Diderot. Elle constitue ainsi des collections dont elle reste propriétaire malgré le passage sous gestion communale du lieu d'exposition et l'ouverture de la Maison des Lumières, inaugurée en 2013, dans les locaux de l'Hôtel du Breuil de Saint-Germain dont elle a recueilli le legs, en 1923, de Madame du

Breuil de Saint-Germain⁴. Cette dernière souhaitait que ce bien de famille serve de lieu de conservation des vestiges archéologiques, résultat des fouilles effectuées dans le sud haut-marnais, ou pour faciliter, au titre des Beaux- Arts, la présentation des tableaux provenant de collections, ou bien encore de pouvoir réaliser l'exposition des savoirs faire patrimoniaux comme la présentation des pièces de coutellerie ou de faïence d'artistes de la région.



Figure 1. Hôtel du Breuil. Coll. Musées de Langres

La Société Historique et Archéologique de Langres compte, encore actuellement, plus de 400 membres actifs, ce qui traduit le maintien d'un constant dynamisme. Ce chiffre élevé d'adhérents est représentatif sur le long terme, de son aire de rayonnement qui dépasse largement le cadre local pour s'inscrire davantage au niveau régional, caractéristique de l'implantation de cette association qui appartient à l'union des sociétés savantes bourguignonnes. C'est pourquoi, elle est considérée comme un acteur culturel incontournable à l'échelle départementale. La diversité de ses champs d'intervention, son ouverture vers un public à la fois de spécialistes mais aussi d'amateurs qui se veulent éclairés, justifie l'étendue de son spectre de reconnaissance et de légitimité dans le domaine de la transmission culturelle.

⁴ Madame Du Breuil de Saint-Germain descend d'une illustre famille du Pays Langrois ayant fait fortune dans les Îles au XVIII^e siècle et dans laquelle est entrée par mariage Angélique Diderot, la fille du Philosophe. L'hôtel particulier dénommé Hôtel Du Breuil de Saint-Germain est entré dans le patrimoine de cette famille en 1820 mais a été construit à partir du XVI^e siècle.

Certains de ses membres, du fait de cette stratégie et de par leur origine socioprofessionnelle, nous semblent pouvoir incarner l'illustration ce que l'on peut nommer une élite culturelle locale. Les ecclésiastiques, les enseignants du primaire, du secondaire, les professeurs d'université qui jouent un rôle d'impulsion, partagent avec les autres membres la faculté de faire vivre la structure, sans autre ambition que celle d'atteindre les buts collectifs poursuivis. Le profil des dirigeants ne permet, donc, pas de totalement vérifier l'intégralité des critères de définition de ce concept opératoire, puisque dans leur cas, leur engagement est uniquement fondé sur le volontarisme et le bénévolat même si leur intérêt peut s'expliquer par une expérience professionnelle liée à leur propre parcours de carrière. L'implication constante d'ecclésiastiques renvoie à la tradition d'érudition qui, bien souvent, est au cœur de la démarche originelle de constitution d'archives, la dimension pédagogique étant préservée par les publications ou expositions organisées, en soutien d'actions en direction de différents types de publics, l'association agissant, dans ce cas comme un médiateur culturel, ce qui nourrit la réflexion pédagogique des enseignants qui participent aux activités, notamment par le biais maintenant d'un service éducatif.

En conséquence, c'est, surtout, la volonté de maintenir des liens avec un territoire d'origine, qui conduit la démarche d'investissement de professionnels de la culture, dans le milieu associatif haut-marnais. Ainsi, Nicole Seblin-Villa⁵, diplômée de l'École des Chartes, Conservateur de Bibliothèque, va mener de front sa carrière, uniquement dans les administrations parisiennes et profiter de son séjour dans ses propriétés familiales de la région du Bassigny pour s'investir dans les activités culturelles locales. Elle est la fille du peintre Georges Villa qui connut une certaine renommée dans la première moitié du XX^e siècle et donc peut se prévaloir d'une sensibilisation aux pratiques artistiques. Ses recherches pour son Mémoire de fin d'études, concernant la Sénéchaussée de la Mothe et de Bourmont, témoignent d'une forme d'opportunisme intellectuel et de l'intérêt scientifique de la question qui permet d'ouvrir et d'éclairer des problématiques de recherches en matière d'histoire locale. Celui qui entreprend ce type de travail, en s'appuyant sur une méthodologie scientifique, acquiert une crédibilité certaine au plan intellectuel dans un milieu majoritairement de non-initiés et fait reconnaître des compétences. Il devient ainsi un spécialiste dont les conclusions font autorité. Dès lors, sa participation est un gage de sérieux pour les travaux postérieurs engagés par la

⁵ Nicole Seblin-Villa est née en 1928 à Neuilly-sur-Seine (92) et est décédée en 2008 à Illoud (52). Elle est devenue Archiviste-Paléographe en 1947 et a effectué sa carrière à la Bibliothèque Nationale – Cabinet des Estampes –. Elle a également exercé comme Conservateur en Chef des Bibliothèques et Archives du Louvre et des Musées Nationaux. Elle a été élevée au rang de Chevalier des Palmes académiques, de Chevalier des Arts et Lettres et de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

société savante puisqu'il peut exercer un contrôle critique sur les contenus. C'est ce qui explique, par exemple, que Nicole Seblime-Villa ait sans doute été sollicitée par d'autres sociétés savantes dont elle suit les travaux. Elle est mentionnée, ainsi, sur les listes d'adhérents de la Société Historique et Archéologique de Bourmont et des Cahiers Haut-Marnais, deux autres sociétés savantes départementales, qui cherchent elles aussi à développer des actions sur le même segment, visant à mieux faire connaître l'héritage patrimonial, au plan architectural, artistique voir folklorique, si on considère cette appellation pour qualifier les arts et traditions populaires. Son implication et sa participation peuvent ainsi être interprétées, mais cela n'atteste pas d'une réelle appartenance à un groupe composé d'élites culturelles locales. Georges Viard, ancien Professeur d'Université à Nancy II, longtemps Président de la Société Historique et Archéologique de Langres, lui-même, continue à s'inscrire dans cette logique de participations multiples. En effet, appartenir à ce type d'association n'a en rien influé son parcours d'universitaire mais, en revanche, sa position a permis d'impulser une dynamique d'activités, propice au développement de l'association.

La Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier suit, quant à elle, une stratégie un peu différente. Fondée, dans ses principes d'organisation, lors d'une réunion tenue en l'Hôtel de Ville, le 19 décembre 1879, réunion placée sous la présidence du Vicomte de Hédouville, doyen d'âge des présents, elle se veut en phase avec le milieu socioéconomique local. Le Président de séance, dans son discours a, en effet pris la peine de rappeler que cette initiative doit permettre de doter la Ville de Saint-Dizier, d'un outil de loisir qui puisse « développer l'élément intellectuel aussi bien que la prospérité matérielle ».

Beaucoup de villes moins importantes que la nôtre ont fondé des Sociétés savantes. Bien qu'agissant dans une sphère étroite, ces sociétés ont rendu des services sérieux, grâce à l'initiative et aux travaux patients de leurs membres. Encouragées et soutenues par les hommes de progrès, elles ont étudié l'histoire, fondé des collections, des musées et ont recueilli des observations pleines d'intérêt. (...)

Cette société provoquerait des recherches sur l'histoire locale, les sciences, les arts, l'archéologie, la minéralogie et l'histoire naturelle, considérés en eux-mêmes et dans leurs rapports avec l'agriculture et l'industrie : elle chercherait à recueillir et à classer les richesses minérales, végétales et animales, à en former des collections qui demeureront à la portée de

tous les hommes désireux d'apprendre et de connaître et même de nos jeunes gens des écoles⁶ ».

L'idée originelle d'associer démarche culturelle et progrès perpétue l'esprit de l'Encyclopédie et matérialise une tendance marquée à intégrer la démarche expérimentale portée par le positivisme. Elle peut, dès lors, se comprendre et se justifier par une volonté quasi pédagogique puisqu'il s'agit de contribuer les populations à la connaissance de leur environnement sociopolitique. Cette façon de considérer la situation est assez propre au contexte de la région de Saint-Dizier. Il faut attendre la période très contemporaine pour que l'accès aux divertissements culturels soit considéré comme un facteur important de cohésion sociale. La Culture est ainsi considérée dans toute la dimension de son spectre d'influence. Cette posture s'explique aussi par la composition sociologique des lieux et par la spécificité de l'économie haut-marnaise, marquée par l'empreinte d'héritages successifs : le Nord, industriel, le Centre, structuré autour du pôle urbain de Chaumont regroupant les fonctions de pouvoir et le Sud, largement marqué par l'influence du passé et la ruralité. Ces conditions particulières se traduisent par la difficulté à voir émerger un projet de nature uniquement culturelle puisqu'il ne s'agit pas d'une priorité, la prospérité passant encore par la préservation des formes de développement et d'enrichissement.

La création des Cahiers Haut-Marnais, en 1946, eux aussi sous forme associative pour s'assurer de modalités de financement, malgré les liens avec le Conseil Général devenu maintenant, Départemental. De cette façon, les fondateurs ont cherché à s'assurer de l'obtention de moyens suffisants pour animer une revue, destinée à permettre la publication d'études plus ou moins vulgarisées, aux fins de diffusion et de sensibilisation d'un lectorat le plus large possible, donc pas simplement local. Dans la démarche entreprise, il s'agit, surtout, de mettre l'accent sur l'accès à des contenus et de mener une sensibilisation de portée pédagogique, sur la connaissance de l'environnement culturel local. La revue mise sur la diversité et sur la qualité des auteurs d'articles.

Les deux fondateurs des Cahiers Haut-Marnais de profils différents l'un de l'autre, obéissent à la même aspiration. Jean-Gabriel Gigot⁷, archiviste, nommé sur poste, en Haute-Marne, dès 1941, mais avec prise de fonction réelle en 1945, à cause de son temps de prisonnier, a reçu une formation classique qui l'amène à privilégier l'importance du

⁶ Mémoires de la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier année 1880-1881, p. 301, [en ligne] <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5665526m>

⁷ Jean-Gabriel Gigot est né en 1910 et est décédé en 1997.

document, de sa préservation et de son exploitation. Le Docteur Henry Ronot⁸, rhumatologue établi à Bourbonne-les Bains, quant à lui, a développé un intérêt de passionné pour les œuvres artistiques, ce qui va le conduire à passer un Doctorat en Histoire de l'Art, dans un souci de privilégier les procédés de nature scientifique pour développer un véritable projet d'études et de valorisation patrimoniale puisqu'il assurera, durant de très nombreuses années, les fonctions bénévoles de Conservateur des Antiquités et Objets d'Art. Il se consacrera ainsi, à faire connaître la vie et l'œuvre du peintre langrois Jean Tassel⁹ ou du sculpteur chaumontais Jean-Baptiste Bouchardon¹⁰ dont il deviendra un spécialiste reconnu.

Jean-Gabriel Gigot et Henry Ronot appartiennent, tous deux, à un milieu social homogène du fait de leur appartenance familiale et de leur niveau d'études. Ils se retrouvent sur le sens d'une méthode, mettant en avant une démarche de collecte d'observations et l'application d'une rigueur toute scientifique dans la conduite du travail de recherches : l'archiviste veut mettre en valeur des fonds d'archives, l'historien de l'Art établir des catalogues raisonnés, deux attitudes, au départ, personnelles qui s'affirment dans leur légitimité par une volonté commune de diffusion. Ainsi, l'objectif de Jean-Gabriel Gigot est de faire mieux connaître le contenu des fonds, de les rendre exploitables pour des études, dans le but de démontrer que les archives haut-marnaises recèlent un certain nombre de documents dignes d'intérêt, susceptibles de servir de base à un projet de recherches. C'est pourquoi, il s'attachera à une rédaction claire et précise des inventaires analytiques des fonds et publiera des études ciblées pour respecter la vocation première des « Cahiers Haut-Marnais » qui est de faire découvrir le département de Haute-Marne, dans sa diversité, sous l'angle historique, archéologique, linguistique et ethnologique, voire touristique, d'où des contenus de sommaires très variés qui font la particularité de la revue et l'a fait se distinguer de ceux de la Société Historique et Archéologique de Langres. Cette pratique persistera longtemps, jusqu'en 2001, et survivra aux fondateurs. Les numéros deviennent, alors, thématiques ce qui conforte l'évolution vers un public ciblé de spécialistes, tournant conforté par l'organisation

⁸ Henry Ronot est né en 1908 à Chaumont et décédé en 2003. Une notice biographique lui a été consacrée dans le Dictionnaire biographique *Who's who in France*.

⁹ Jean Tassel est un peintre maniériste du XVII^e siècle qui a forgé en Italie sa technique. De retour en France, il partage son activité entre Langres et Dijon. Il a laissé une œuvre picturale abondante qui orne les églises de la région et de nombreux musées.

¹⁰ Jean-Baptiste Bouchardon sculpteur et architecte chaumontais du XVII^e siècle, s'est connaître pour la qualité de son mobilier liturgique, tabernacles, maîtres autels, statues. Il a déployé son activité par le biais d'un atelier où il a formé trois de ses seize enfants : Edme, nommé sculpteur du Roi en 1732 et qui vers 1746, nommé Professeur à l'Académie royale des peinture et sculpture ; Jacques-Philippe qui exercera son art à la Cour de Suède, enfin, Jacqueline experte dans l'art de la dorure et qui reprendra l'atelier chaumontais de son père.

d'un colloque annuel et la création en 2011, du Prix Jean-Gabriel Gigot, destiné à récompenser un mémoire de chercheur haut-marnais.

Jean-Gabriel Gigot et Henry Ronot se rejoignent également autour de la notion fédératrice de mise en valeur d'un territoire, par son patrimoine. Le Préfet Edgar Pisani, nommé le 1^{er} décembre 1947 à Chaumont, les a confortés dans cette stratégie et leur a donné les moyens de leurs ambitions. À partir de 1949, il apporte concrètement son soutien pour accompagner le développement de l'initiative lancée, sans doute au moyen de l'octroi de subventions en provenance de la puissance publique. Les Cahiers Haut-Marnais se situent donc à la conjonction d'une démarche de valorisation et de volontarisme, longtemps synonyme pourtant de bénévolat, ce qui peut paraître contradictoire. La direction de la publication a souvent été partagée avant d'être exclusivement réservée au Directeur du service des Archives départementales, condition implicite au soutien matériel et financier, apporté par le Conseil Général en complément de celui donné au fonctionnement de ce service public, ce qui pourrait laisser à penser que cette option consacre l'émergence des élites culturelles locales au nom de cette responsabilité d'édition mais qui, dans les faits, n'est que l'expression de pratiques administratives.

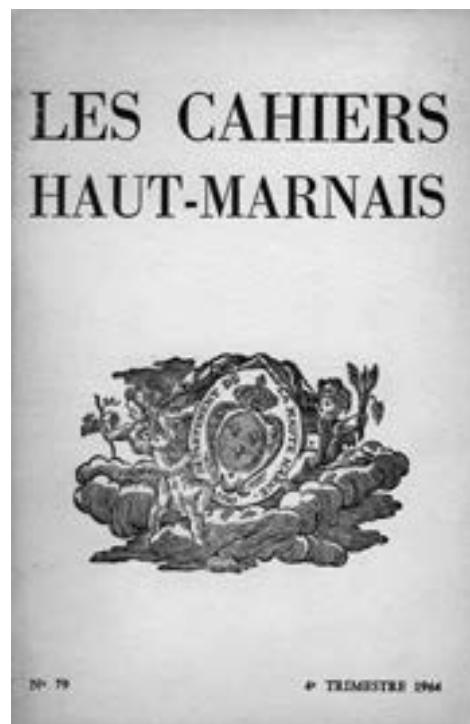


Figure 2. Créés en 1946 ces Cahiers ont pour vocation de faire découvrir la Haute-Marne sous l'angle historique, archéologique, linguistique, ethnologique et touristique.

À Joinville, Les Amis de l'Auditoire ont entrepris de restaurer un lieu symbolique de l'histoire de leur commune afin d'en faire un pôle culturel en vue d'y organiser expositions, conférences ou animations, en particulier par des visites commentées. Il s'agit, là encore, d'une démarche portée, au départ, par des passionnés. La réussite du projet provient d'une synergie entre des personnes qui mettent en commun leurs compétences et savoirs, en l'occurrence deux professeurs, qui s'attachent, avec d'autres, à mettre à disposition des savoirs faire à l'image de la confection de costumes d'époque reconstitués. Les capacités de chacun permettent de créer un esprit de cohésion autour de manifestations qui rassemblent des personnes qui, sans cela, n'auraient pas eu l'occasion de travailler ensemble. La dimension patrimoniale et ethnologique, mise en avant a permis de susciter une dynamique dont l'effet induit, a été de provoquer l'intérêt des personnalités du monde de la culture avec leur participation aux inaugurations ou l'attribution de subventions, ou bien encore la présence de chercheurs donnant des conférences sur un objet d'études en lien avec le dit lieu. Mais cela reste une opération localisée sans autre effet que celui de faciliter la conjonction de bonnes volontés et d'entreprendre un projet de conservation de nature patrimoniale.

Face à ces observations, nous nous sommes interrogés. La notion d'élite culturelle locale semble-t-elle pouvoir s'appliquer au contexte haut-marnais ? En théorie, rien ne semble totalement l'exclure, mais son utilisation est apparue peu pertinente dans la mesure où l'action développée autour d'une stratégie, est limitée, sous l'effet de l'absence d'une réelle mise en réseau ou du manque d'émergence de parcours individuel spécifique. Entre la Société Historique et Archéologique de Langres, la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier, les Cahiers Haut-Marnais, des rapprochements existent. Leurs membres adhèrent au moins à deux de ces associations, en vertu de leur intérêt pour l'histoire de leur territoire. Toutefois, il n'existe pas de parité dans la répartition des rapprochements. Car les abonnements conjoints sont plus fréquents entre la Société Historique et Archéologique de Langres et les Cahiers Haut-Marnais qu'avec la Société des Lettres de Saint-Dizier dont le rayonnement est souvent lié aux publications effectuées, mais dont le rythme est davantage irrégulier et les centres d'intérêt plus restreints.

Il est nécessaire que le type d'actions engagées repose sur des relais, rôle assuré, bien souvent par le corps enseignant, qui est largement présent dans les instances décisionnaires de ces structures ou par les contributions accordées. Toutefois, dans ces trois exemples, le rôle uniquement dévolu à la diffusion de la culture n'est pas prioritaire. Les enseignants agissent seulement au titre de vecteurs. L'élite culturelle locale au sens de l'exercice d'une

professionnalisation accrue dans le domaine culturel, s'avère transposable quel que soit le secteur géographique car ne rentre en ligne de compte que la fonction exercée et cela exclut toute singularité, alors que les adhésions dans le monde associatif démontrent l'impact de leur diversité. Le cadre départemental semble, par conséquent, trop restreint pour les étudier, hormis dans la logique d'une étape de carrière, ce qui exclut un véritable ancrage dans un environnement et justifie peu l'intérêt d'une étude au plan local, hormis si le personnage s'est ensuite distingué en d'autres occasions. De semblables parcours n'existent pas en Haute-Marne, sous cet angle d'approche étant donné que la structure administrative s'y prête peu, les postes occupés le sont en début de carrière ou en fin de parcours professionnel.

Structurer un territoire de la culture passe par le fait d'accéder à une offre

Autour de certains lieux de culture, il est possible de discerner des conditions tendant à faciliter l'émergence d'élites culturelles locales, du fait des choix effectués, autour d'une dynamique d'action engagée. L'exemple de la création et du développement des Maisons des Jeunes et de la Culture nous semble, sur ce point, être une entrée pertinente, étant donné les activités qui y sont organisées et surtout leur cadre d'implantation géographique. À Chaumont, on constate la mise en place de ce type de structure, dès 1956, ce qui semble assez novateur. Ce choix résulte, en effet, de l'application d'une volonté politique municipale ce qui nous paraît en contrepied du processus d'impulsion associative, souvent donnée à l'origine de ce type de création et qui prévaut dans les modalités d'accès à la culture, notamment lorsqu'il s'agit de mobiliser les masses.

En effet, en 1955, la Municipalité de Chaumont, à majorité radicale mais de tendance centriste, accorde une attention toute particulière aux Jeunes et à leurs besoins en matière de distractions. La ville préfère se veut une vitrine de ce qu'il convient de mettre en œuvre pour conduire une politique d'accueil et d'attractivité. Cette priorité s'est aussi imposée pour accompagner le retour à une situation de normalité, aux lendemains de la guerre, en vue de faire de la ville, un lieu agréable où les conditions du vivre ensemble sont favorisées. Il faut aussi considérer ce souhait dans le contexte d'une prise de conscience autour de la nécessité de construire la société sur de nouvelles bases, en faisant du progrès, le moteur essentiel pour atteindre ces objectifs. C'est sans doute ce qui explique la tenue, dans les salons de l'Hôtel de Ville, de la réunion préparatoire, en vue d'entamer le processus de fondation d'une MJC, afin de donner forme et cohérence au dit projet de création. Mais c'est, dans la salle de lecture des

Archives Départementales que s'est déroulé, le 16 janvier 1956, le premier Conseil d'Administration, en présence du Délégué de la Fédération Française des Maisons des Jeunes, officialisant la naissance de la nouvelle entité. Les lieux choisis nous paraissent porteurs de symboles, ils sont susceptibles de pouvoir s'apparenter à des marqueurs par leur dimension institutionnelle : la Mairie, parce que c'est la puissance publique locale qui, dans un premier temps, porte le projet et les Archives, lieu de préservation de l'histoire locale, qui peut le mieux réunir les acteurs potentiels en capacité de pouvoir s'y investir et de s'y impliquer. Lors de cette réunion, la désignation du Président, choisi, selon les statuts, au sein du Conseil d'Administration, constitué de membres de droit dont le Maire et quatre adjoints soit un tiers des effectifs, et de membres élus, conforte l'existence d'une évidente stratégie.

Le premier Président de la MJC chaumontaise est, en effet, Marcel Baron, premier adjoint de la Municipalité dont le Maire est, à cette époque, le Député Jean Masson qui a, dans les cabinets Edgar Faure, Antoine Pinay, René Mayer, occupé les fonctions de Secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports entre 1952 et 1953. Cela explique qu'il soit particulièrement sensible aux questions concernant les jeunes générations, ayant compris l'importance de leur mobilisation, dans le contexte de la reconstruction et modernisation du pays. L'implication de la collectivité se traduit par une triple conséquence favorable à la réalisation du projet : obtenir des moyens financiers nécessaires à sa concrétisation, respecter les principes d'une gestion rigoureuse et construire une offre nouvelle d'activités.

La source principale pour étudier les débuts de la nouvelle structure sont les comptes rendus des Bureaux et Conseils d'Administration. Leur rédaction fait clairement ressortir la volonté de promouvoir un projet d'Éducation populaire ainsi que le montre les propositions d'activités de loisirs envisagés qui associent l'accès à des distractions mais aussi à des formes d'ouverture vers les savoirs par le biais de conférences, débats sur des sujets de culture générale ou d'actualités, ciné-club, photo-club, tennis – club, ski-club, judo-club, sans pour autant négliger les pratiques sportives. Développer un certain état d'esprit apparaît comme une priorité. En outre, il est prévu la participation aux activités de l'association « les Jeunesses Musicales de France » afin d'élargir l'offre en direction de tous les arts et de développer des coopérations. La formation d'un groupe dénommé « les Bardes » va également dans ce sens. La vocation de lieu d'accueil et de convivialité n'a pas été oubliée avec l'installation d'un restaurant communautaire qui est, parallèlement, la première phase de l'instauration d'une offre de services. En dépit de l'impulsion municipale, le fonctionnement de la structure

respecte une certaine autonomie de décision au niveau de la mise en place des sections dans le but de permettre la liberté de choix des adhérents, schéma se voulant reproduire une certaine conception de la proximité, au titre de la déclinaison des pratiques démocratiques de pouvoir, faisant du citoyen, un acteur, dans son environnement social.

Marcel Baron sera très présent. Il ne va pas cesser de s'investir, avec conviction, dans cette charge de président car il lui semble primordial de réussir ce programme d'actions et de réussir cette installation et d'accompagner la transition vers un temps où les loisirs prennent de plus en plus de place dans la modélisation des comportements sociaux. Il est nécessaire, de son point de vue, que les Jeunes aient, rapidement, un lieu pour se rencontrer et exercer des activités qui ne soient pas seulement des occupations. Il y voit une opportunité d'un encadrement, afin d'éviter toute forme de débordement dont les répercussions seraient susceptibles d'influer sur le climat général tout en accompagnant la refondation de la République avec la diffusion de pratiques de démocratisation. Il s'inscrit comme faisant œuvre de cohésion sociale, ce qui requiert des personnels formés pour la gestion mais aussi moralement capables de s'investir.

Un hôtel particulier, dénommé « Hôtel Damrémont », situé au cœur du quartier historique de la ville, est dévolu pour être affecté comme un local d'accueil identifiable. Il est mis à la disposition des jeunes qui peuvent y jouer à des jeux divers, en particulier aux cartes ou aux échecs, ou bien y pratiquer le ping-pong. Une salle de lecture est également prévue. « La MJC est un foyer », telle est la conception qui prévaut, à ce moment et qui influence la destination de son organisation, un bar y est, notamment, installé. De même, la presse y est accessible avec une offre variée, la lecture des journaux *Le Monde*, *Le Figaro*, *L'Express*, *Combat*, *Libération*, *France Observateur* devant contribuer à former les consciences politique et citoyenne. Une discothèque est prévue non pour danser mais comme un lieu où il soit aisé d'écouter des disques, pratique alors en vogue. « La MJC est aussi un centre culturel avec un laboratoire de photo, une chorale¹¹ ». Des activités de plein air, avec des parties de camping, de nautisme, de ski, de tennis sont régulièrement organisées. Toutes ces animations amènent à s'engager dans une démarche collective. Le domaine artistique paraît, cependant, assez négligé d'où la relative faiblesse du nombre d'activités culturelles proposées.

¹¹ Archives privées entreposées encore actuellement au siège de la MJC, « Extrait du rapport moral effectué par l'un des membres fondateurs dénommé Harvois lors du CA du 5 février 1957 », *Registre des délibérations de la MJC*, vol. 1 de 1956 à 1957.

Il nous semble y voir une préfiguration de ce que Joffre Dumazedier étudiera dans son ouvrage, *Vers une civilisation des loisirs ?*, paru en 1962, soit quelques années plus tard. En montrant que le machinisme a accentué le déséquilibre entre le loisir, promu au titre de « valeur » aux dépens du travail qui en vient à perdre sa fonction de repère social, ce sociologue met l'accent sur la nécessité d'accompagner les phases d'évolution qui se traduisent par la création d'un nouvel *homo faber*, devenu parallèlement *homo ludens*, mais aussi *homo socius*, ce qui génère la naissance d'un nouvel *homo sapiens*. Il voit dans ces changements matière à intégrer dans les mœurs davantage de temps à consacrer à des activités d'épanouissement personnel ce qui rend crédible la définition qu'il en donne : « Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagée de ses obligations professionnelles, familiales et sociale¹² », définition qui pourrait s'appliquer à la direction prise pour ancrer le projet mis en œuvre au sein de la MJC de Chaumont dans la réalité locale.

Sous cet angle, il est possible de mieux appréhender l'importance de l'investissement de la Municipalité qui n'hésite pas à octroyer, malgré la difficulté des temps, tant au titre des travaux à effectuer dans les locaux qu'au en matière de financement du fonctionnement, deux subventions, prélevées sur le budget additionnel, voté le 21 novembre 1955, l'une de 500 000 francs pour mise en conformité des lieux et l'autre de 150 000 francs, plus particulièrement consacrée à la prise en charge des premiers frais de gestion. Elle accorde, en plus, des facilités pour le démarrage de la structure, à savoir un loyer annuel symbolique de 100 francs, sur une durée de 18 ans, destiné à contractualiser la mise à disposition des locaux. L'État est aussi sollicité à hauteur de 180 000 francs, somme obtenue au titre de « Jeunesse et Sports » pour parachever les partenariats. Le calendrier suivi montre bien la rigueur du projet. Il a été mûrement réfléchi, traduit un réel volontarisme, majoritairement assumé, de manière consensuelle car porteur de sens et de symbolismes.

L'affirmation, « la MJC est surtout un centre social¹³ » conclusion du rapport d'activités de 1957, évoque la finalisation d'un tournant, avec l'extension d'une offre de services. On envisage, ainsi, de prévoir la création d'un Foyer de Jeunes Travailleurs qui

¹² Dumazedier Joffre, *Vers une civilisation des loisirs ?*, Paris, Le Seuil, 1962, p. 29.

¹³ « Extrait du rapport moral effectué par l'un des membres fondateurs dénommé Harvois lors du CA du 5 février 1957 », *op.cit.*

pourrait apporter une complémentarité avec le restaurant communautaire. La question d'en faire un lieu d'appropriation de la Culture semble encore passer au second plan. Il faudra attendre la fin des années 1960 pour que cette conception vienne en priorité, dans les débats. En attendant, ce sont surtout la question de la fréquentation du restaurant, considéré comme une cantine pour un public très diversifié, du scolaire au salarié, et les problèmes de rentabilité qui font l'objet des préoccupations du quotidien. C'est aussi pour cela que les syndicats semblent s'intéresser à l'avenir de la structure étant donné la confirmation d'une orientation marquée par le social.

L'étude de la composition sociologique des différents conseils d'administration aurait pu être mise à profit et nous servir à définir plus précisément un gisement potentiel de personnalités, permettant de cibler des élites culturelles locales. Or, là encore, ce n'est pas très aisé pour y parvenir. Nous nous sommes heurtés au problème de l'indifférenciation apparente des parcours. Les administrateurs présentent pour la plupart un profil d'homme de compétences, assez proche de la notabilité, à l'exemple d'un médecin, du directeur de l'hôpital devenu bientôt conseiller municipal, de membres de la fonction publique territoriale. Toutes sont des personnes qui accompagnent une activité ou présentent une quelconque utilité pour le développement de la structure. Ainsi, l'un d'entre eux prête son terrain de tennis privé pour faciliter l'accès à cette pratique sportive, sans s'engager, toutefois, davantage. Cependant, il faut voir dans cette proposition la marque de la construction d'une image de reconnaissance de notoriété et d'intégration dans le milieu associatif chaumontais. Il est de bon ton d'aider au lancement de la MJC, « à son démarrage éternel » selon l'expression d'un des administrateurs¹⁴, cette attitude pouvant même être assimilée à une forme d'engagement social. En revanche, les femmes sont très minoritaires dans les instances ce qui ne surprend guère étant donné leur faible représentativité. Elles n'y participent qu'au titre de membre de droit comme dans le cas de Marie Debernardi, conseillère municipale, très investie dans le social qui perpétue au sein de la Municipalité l'esprit du programme du CNR, explication pour une grande part de sa longévité politique, mais surtout elle cautionne l'engagement de la collectivité en faveur des pratiques de solidarité. En ce qui concerne, les autres administrateurs de sexe féminin, elles sont considérées comme des rouages indispensables à la bonne gestion de la structure, notamment par le fait qu'elles assurent les charges

¹⁴, Archives privées entreposées encore actuellement au siège de la MJC, « Propos tenu par le Docteur Body, consigné dans le compte-rendu du Conseil d'Administration du 29 octobre 1957 », *Registre des délibérations de la MJC*, vol. 1 de 1956 à 1957.

administratives et voient là dans leur participation aux décisions, l'expression de leur influence.

En tant que groupe socialement constitué, c'est surtout, le corps enseignant qui s'investit avec pourtant le maintien d'un clivage persistant entre instituteurs et professeurs, sensible notamment dans la conduite de débats sur l'opportunité d'actions. L'allusion à une crainte de recherche de position dominante ou d'influence, d'un groupe sur l'autre, en dépit des principes d'autogestion appliqués jusqu'alors dans la mise en œuvre du principe décisionnel, atteste d'un risque de montée de tensions.

La laïcité est également réaffirmée en tant que valeur : « il faut préserver le souci de laïcité »¹⁵, formule qui renvoie à affirmer avec constance une indépendance idéologique et un esprit de tolérance. Par conséquent, dans ses modalités de fonctionnement, la MJC de Chaumont privilégie une nouvelle façon d'aborder les rapports sociaux, par la mise en commun des problèmes de gestion et d'animation, pour trouver collectivement les solutions appropriées et résoudre les problèmes posés afin de placer au premier plan les règles du respect des pratiques démocratiques, tendances qui s'apparentent aux grands axes d'un projet d'éducation populaire dont l'enjeu serait plutôt d'exercer la citoyenneté que de favoriser le développement d'un projet culturel, valorisé par une dimension artistique. Toutefois, il n'est pas contestable que tous les administrateurs sont animés de convictions : ils veulent créer une dynamique d'adhésion et faire évoluer un modèle de société fait d'égalité et de respect des libertés.

La composition des Conseils d'Administration témoigne d'une certaine permanence dans l'occupation des mandats d'administrateur, ce qui favorise la stabilité et pérennise le fonctionnement. Marcel Baron exerce, ainsi, pendant plus de dix ans, la présidence et situe son action dans le prolongement de ses responsabilités électives de Premier Adjoint puis de Maire de Chaumont, sa position d'élu local étant mise à profit pour trouver des solutions et résoudre les questions qui se pose au plan matériel. C'est aussi le gage d'une saine gestion et la MJC rend les services attendus. En effet, du point de vue des autorités municipales, elle est perçue comme une réponse appropriée au désœuvrement des jeunes et doit être considérée comme une initiative couronnée d'un succès certain, en dépit de l'analyse de chiffres de fréquentation. La rapide croissance des effectifs apparaît, en effet, comme un signe

¹⁵ Archives privées entreposées encore actuellement au siège de la MJC, « Propos tenu par le Docteur Body, consigné dans le compte-rendu du Conseil d'Administration du 29 octobre 1957 », *Registre des délibérations de la MJC*, vol. 1 de 1956 à 1957.

d'encouragement mais aussi une source d'inquiétude, étant donné les moyens à mobiliser pour maintenir la dynamique d'augmentation des effectifs. Le chiffre de 1 000 adhérents est ambitionné mais on craint que cela n'en fasse qu'un « colosse aux pieds d'argile ». Il faut trouver les moyens pour répondre aux attentes ce qui n'est pas évident. Ce chiffre sera, pourtant, atteint mais seulement en 1966, ce qui a laissé le temps d'entreprendre de consolider la structure pour qu'elle puisse faire face à ses ambitions. Dans tous les cas, les données chiffrées sont à prendre avec un certain recul puisque peu représentatives étant donné les modalités de recensement des adhésions. Il faut, en effet, avoir une carte de membre pour participer à toutes les activités, y compris fréquenter le restaurant communautaire, ce qui justifie fort probablement le nombre élevé d'adhésions puisque sa fréquentation est un atout économique pour le développement de la structure. Il serait, cependant, sans doute plus judicieux de l'évaluer sur une base entre 500 et 800 membres, niveau d'adhésion régulièrement atteint entre 1956 et 1967 et qui est, du reste, relativement élevé pour une ville de l'importance de la cité préfecture haut-marnaise qui compte environ, à cette époque, 25 000 habitants.

Le premier directeur, recruté, mais par intérim, est un professeur d'EPS, chargé du développement de la culture populaire au sein du service de Jeunesse et Sports, ce qui conforte la ligne de mise en œuvre du programme d'actions. Il habite un logement de fonction comme un directeur d'établissement scolaire. Les salaires des employés sont calqués sur les barèmes indiciaires des personnels de service de l'Education Nationale. Les activités proposées sont toutes envisagées en tenant compte de leur portée pédagogique, de leur sensibilisation sur nombre de sujets, à l'exemple des conférences-débats, organisées pour servir de complément à la formation de la jeunesse. Des références faites de similitudes avec le système éducatif paraissent évidentes, une dynamique est impulsée mais dans une direction essentiellement de formation qui exclut encore les pratiques artistiques. Le message véhiculé s'inscrit, dans la perspective de maîtriser savoirs et compétences, avec encore plus d'acuité et selon des principes d'innovation pédagogique, ce qui semble perpétuer la conception de la Culture liée à l'Education comme à l'époque des années 1930.

Le processus créatif n'est toujours pas au centre des activités proposées, celles relevant du domaine culturel sont limitées : séances du ciné-club, concerts des Jeunesses Musicales de France, assistance à des conférences portant sur des thématiques artistiques, présentation d'exposition d'œuvres picturales à vendre avec publication de catalogues. L'invitation à voir se produire une troupe de théâtre de comédiens semi-professionnels, en

provenance de Paris, s'apparente à une nouveauté mais ne doit pas être considérée comme une concurrence déloyale à l'égard des troupes locales de comédiens amateurs dont le dynamisme doit toujours primer, mais être perçue comme une initiative destinée à susciter de nouveaux spectateurs en provenance de la ruralité. Le discours porte toujours de fortes connotations de formation. La conséquence de l'ambiguïté de ce choix de positionnement entraîne des résultats peu convaincants. Les actions entreprises sont peu significatives, la commission culturelle s'en est même trouvée dissoute et remplacée par un Conseil maison, plus rassembleur et plus investi dans la recherche d'activités pour s'ouvrir en direction d'un plus large public.

Par conséquent, il ressort que, jusqu'à la fin des années 1960, il faut d'abord, prendre en compte la large place fait au développement social plutôt qu'au rayonnement culturel, ce qui correspond à la phase de reconstruction et de modernisation qui suit la Seconde Guerre mondiale. La Culture n'est pas prioritairement considérée comme le meilleur vecteur pour construire une nouvelle approche de vie en société avant d'assister à un retournement de conjoncture avec l'amélioration du niveau de vie et des conditions d'existence. Au Conseil d'Administration du 13 janvier 1967, une discussion sur la pérennité de la structure, question enfin abordée, montre une évolution des mentalités. Le fait que la fréquentation de la MJC ait trouvé un public, connaisse même un succès certain, a ainsi permis pendant un temps, d'envisager la possibilité d'une seconde implantation, dans les quartiers de la ZUP, située en périphérie de l'agglomération chaumontaise, l'objectif étant d'abord d'impulser un type d'action destinée à diffuser un modèle de pratiques. Dans ce contexte, il avait été, parallèlement, envisagé que la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture assure la gestion du Foyer de Jeunes Travailleurs afin de compléter le dispositif d'accueil des Jeunes, venus s'installer en ville, là où se trouve maintenant majoritairement l'offre de travail.

Or, contrairement, au diagnostic prospectif envisagé et étudié, la fréquentation tend à baisser. Le nombre d'adhérents a même chuté dans des proportions sensibles, passant de 971 pour l'année 1965-1966 à seulement 600 en 1966 et 1967 : le foyer où les jeunes se réunissaient est presque toujours vide, de nombreuses « sections (sont) en léthargie¹⁶ », à cette période. Les termes du rapport moral présenté par le Secrétaire Général à l'Assemblée Générale de 1967 sont reçus comme un appel à la refondation du projet : « La M.J.C. de Chaumont a été pensée en 1955 et créée en 1956, c'est donc maintenant un des plus vieilles

¹⁶ *Ibid.*

Maisons de France. Les membres fondateurs ont peut-être pris vis-à-vis de l'opinion publique en 1956 une responsabilité qui a pu sembler un risque à l'époque », risque qui s'est avéré finalement positif. Elle s'est affichée comme un lieu pensé qui se caractérise par le fait d'y trouver des services. Elle bénéficie d'une gestion rigoureuse mais qui perd en attractivité car il y a peu de place pour la prise d'initiative créative : « je ne choquerai personne en constatant sur ce point que la M.J.C. apparaît à beaucoup plus comme un service dans le sens très matériel du mot que comme un organisme culturel¹⁷ ». Par conséquent, cette remarque introduit le fait de préconiser de revenir à l'esprit de la fondation, aux buts premiers poursuivis et d'en faire une institution qui donne une base pratique à des initiatives qui « contribue(nt) au développement éducatif et culturel des participants, qui organisent librement des activités communautaires... C'est répondre aux besoins des Jeunes mais aussi des moins jeunes, (que) de trouver un local où ils puissent se rencontrer, discuter, se détendre ensemble, lieu où ils se sentent chez eux. La M.J.C. est un solide moyen de diffusion de culture populaire dans la mesure où elle favorise le brassage entre les générations, entre les classes sociales. Ainsi, notre Maison voit les aînés aider les plus jeunes. Je pense au caméra-club qui a favorisé de ses conseils éclairés l'expansion du caméra-jeunes. Au restaurant, il est fréquent qu'on rencontre à la même table des jeunes, des ouvriers, des employés de bureau, des cadres, des dactylos¹⁸ ». Un constat de situation est ainsi tracé : il faut trouver les moyens de préserver une dimension éducative, prendre en considération les contradictions de la massification au plan social, favoriser les espoirs ou des possibilités d'ascension sociale qui font apparaître une conception individualiste de la réussite et rendent nécessaire de lancer un débat. La Culture est devenue un objet d'appropriation, « un prolongement » valorisé par « les connaissances acquises à l'école mais nous ne le redisons jamais assez, en poussant l'individu à prendre conscience de ses besoins, de ses désirs, de ses aspirations à la culture », le besoin de recourir à des méthodes se fait nettement ressentir. « Je ne connais personne qui ne désire pas être cultivé, qui ne désire pas comprendre, car, être cultivé, c'est effectivement comprendre » et le renvoi en référence au propos de Jean-Paul Sartre indique bien la portée philosophique dont les dirigeants veulent désormais se prévaloir pour fonder leur action : « je ne dis pas qu'un homme est cultivé lorsqu'il connaît Racine ou Théocrite, mais lorsqu'il

¹⁷ *Idem.*

¹⁸ *Idem.*

dispose du savoir et des méthodes qui lui permettent de comprendre sa situation dans le monde¹⁹ ».

André Malraux, devenu Ministre de la Culture en 1959, chargé de mettre en application les orientations, marquant la nette distinction entre offre éducative et offre culturelle, au plan national, a impulsé des choix favorisant la démultiplication de cette dernière offre, tendant à générer de l'excellence sur les territoires. Il va transformer, de cette façon, la donne et obliger à réfléchir à aux différents aspects de cette évolution. Cependant, des écarts persistent selon l'importance des structures et leur lieu d'implantation. La création des Maisons des Jeunes et de la Culture de l'ère Malraux se fait dans des localités qui présentent un noyau urbain dense et non dans des villes comme Chaumont dont le tissu urbain est principalement constitué par les liens entretenus avec la ruralité environnante. L'une des conséquences de cet état de fait est que la Culture reste du domaine du loisir, du facultatif, ce qui justifie l'absence de réelle professionnalisation de la construction de l'offre qui aurait dû s'ensuivre du fait du passage vers plus de professionnalisme. Même si aujourd'hui, les conceptions ont quelque peu évolué pour renforcer son attractivité avec l'appel à des salariés, leur rôle est resté essentiellement du domaine de la gestion, il n'en reste pas moins notable qu'ils n'occupent que des fonctions d'animation, transposables à d'autres lieux d'activités à dominante uniquement culturelle ce qui fait de la MJC un lieu d'expérimentations culturelles qui auraient pu être portées par des personnalités au rayonnement spécifique, méritant d'être reconnu et accroître la renommée sur le territoire.

Par conséquent, la notion d'élites culturelles locales qui prend corps en fonction d'un système, se nourrit de normes, semble peu adaptée pour aider à caractériser ces choix d'investissement au profit du collectif. Ce concept, bien que reposant sur le parcours individuel, identifié par son effet d'impact sur un processus, en particulier sur celui de la diffusion de la création, atteint ses limites dans un contexte de gestion ou d'actions d'animation de la structure où les rôles sont souvent interchangeables en vertu des problèmes de moyens, nous paraît, en outre, participer à la remise en cause du l'influence du dit collectif, sur lequel repose, pourtant, le principe de transmission dont se nourrit la Culture, comme référence sociale.

Cependant, l'opportunité de l'événement peut apparaître comme plus propice, voire plus appropriée pour essayer de dégager des formes d'engagement personnel, la marque d'une

¹⁹ *Idem.*

possible reconnaissance de compétences ou d'ambitions, mais, encore faut-il qu'il s'appuie sur une stratégie de communication ou une cible de participants. La création en 1989, du Festival International de l'Affiche en est un des éléments d'illustration. Cette manifestation a été souhaitée pour mettre en valeur un patrimoine méconnu de la Ville de Chaumont, à savoir le legs Dutailly, constitué de 15 000 documents, imprimés et affiches, rassemblés à la fin du XIX^e siècle, par Gustave Dutailly, homme public local. Cet ensemble, constitué des productions réalisées par les plus grands concepteurs en matière d'arts graphiques de cette époque, à savoir entre autres, Chéret, Toulouse-Lautrec, Steinlen est considéré comme étant particulièrement représentatif d'une époque et d'une démarche de collectionneur, ce qui en fait son intérêt. Restauré au cours des années 1980, la Ville a décidé que le moment est venu de le faire connaître, en suscitant un événement, capable d'attirer un public de connaisseurs sans négliger pour autant de tenir compte de la nécessité d'engendrer un phénomène d'appropriation par les populations locales qui méconnaissent cette richesse patrimoniale. Or, depuis le lancement de l'Année du Patrimoine en 1980, à l'initiative du Ministère Lang, pour démocratiser une certaine approche de la Culture, un certain consensus s'est établi et les manifestations mettant en scène le passé ont désormais un public. Il faut, sans doute, y voir un exemple de la mise en application de cette réflexion d'Alain Bourdin qui voit dans le patrimoine un « carrefour de deux processus essentiels dans toute société : la production de la sécurité et celle de sa valeur²⁰ » pour expliquer la naissance de cet événement.

La première édition a rempli quelque peu cet objectif en attirant un grand nombre de Chaumontais, mais bien vite cette manifestation a évolué dans ses finalités, devenant un temps de rencontre entre Professionnels du Graphisme, dont le temps fort est la participation au Concours international, organisé en parallèle aux expositions présentées à destination du public. Ce dualisme a montré ces limites dans la mesure où une plus forte professionnalisation des participants a entraîné une plus grande spécialisation et une fracture s'est assez vite produite entre les cibles visées : les graphistes ont fait du Festival de Chaumont, un temps de valorisation dans leur parcours de carrière et les Chaumontais ne voient plus dans les semaines consacrées aux présentations qu'une dépense dont ils mesurent mal les retombées économiques au plan local. Dans un tel schéma comment prendre en compte là encore la notion d'élites culturelles locales puisqu'elle s'applique à des personnalités qui influencent

²⁰ Bourdin Alain, *Le Patrimoine réinventé*, Paris PUF 1984, p 18. Citation reprise dans l'article de Loïc Valdelorge, « Le Patrimoine objet politique », introduction d'un ouvrage publiant les conclusions d'un séminaire, organisé par le comité d'histoire du ministère de la culture avec le centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et l'institut d'histoire contemporaine de l'université de Bourgogne.

peu l'avenir d'un territoire et illustrent l'entre soi. Un élu, comme Cyril de Rouvre, Maire en 1989, bien qu'ayant fait, lors de la campagne électorale, de la Culture, un enjeu, ne peut être, toutefois, assimilé, pleinement à une élite culturelle locale. Le parcours de ce descendant d'une famille ancrée dans le paysage politique local, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, qui en a fait fructifier l'héritage, a développé pour une grande part ses activités dans le domaine cinématographique hors de la Haute-Marne. Il ne nous semble donc pas être représentatif sauf par le fait d'un volontarisme de circonstances.

Être reconnu comme engagé pour ou dans la promotion de l'idée de culture

À la confluence de l'exercice d'analyse que représente la vérification de critères d'appartenance à un groupe sociologique déterminé, il nous semble important de revenir à la forme de l'engagement qui nous paraît s'appliquer dans le domaine de la promotion, de la diffusion de la Culture et de ses pratiques. Le parcours de Jean-Claude Daniel²¹, de par sa singularité, en offre une certaine illustration. Né le 14 juin 1942, à Lorient, il est, de par son éducation, très attaché à l'identité et aux particularismes locaux. Arrivé en Haute-Marne, à l'issue d'une mutation professionnelle, il est enseignant en mathématiques, il fera le choix d'y faire toute sa carrière et restera au Lycée de Chaumont : « nous avons appris à apprécier et même à aimer les grands espaces de ce territoire, préservés, sans enclos²² ». Il reconnaît avoir réussi son intégration dans la société locale grâce à son adhésion à la MJC, au tournant des années 1966-1967. Il découvre, alors, selon lui, une structure qui correspond à l'archétype des pratiques culturelles de l'époque, une Maison ouverte à tous et pour tous, en continuité avec l'esprit du mouvement populaire, du respect des valeurs nées de l'influence de la guerre et de l'idée de rassemblement autour d'une volonté de démocratisation de la société.

Il en deviendra le Président, mandat qu'il exercera pendant dix-sept ans et vivra le grand tournant qui a vu l'évolution de la perception du rôle du culturel. Cette structure devient une référence incontournable et un outil facilitant la création de réseaux : « c'est là où j'ai commencé à être en contact avec les autres directeurs de MJC de la région et nous parlions de culture, notamment²³ ». Il explique que la période Malraux, en contribuant à démocratiser la

²¹ Entretien accordé en mai 2015

²² Aymeric Henniaux « La culture, le ferment du vivre-ensemble », L'Hebdo du Vendredi [en ligne], 19 juillet 2014 : <http://reims.lhebdolevendredi.com/article/13141/%C2%AB%C2%A0la%20culture%20le%20ferment%20du%20vivre-ensemble%C2%A0%C2%BB>

²³ *Idem.*

Culture, a favorisé la création artistique, notamment du fait de l'implication de l'Etat. Cette option a permis de créer, en Haute-Marne, de nouveaux outils de diffusion à partir de projets mieux élaborés et construits, amenant à recourir à la professionnalisation des fonctions d'animateur et de dirigeant, puis d'instaurer un cadre de formation à l'exemple de l'Ecole des Directeurs de MJC, fondée à Reims, dont profitera les directeurs chargés du fonctionnement de la MJC de Chaumont.

Les intervenants sont désormais des professionnels à statut, d'où une autre façon d'aborder le rapport à la diffusion culturelle. Leur implication tend aussi à faire d'eux des médiateurs culturels, d'où un changement de posture et le recours à d'autres professionnels pour l'organisation de manifestations. C'est ainsi que l'activité théâtrale à la MJC ne sera plus seulement liée à une pratique mais sera une opportunité pour accueillir des troupes ou compagnies, venant d'autres régions ou d'horizons divers. L'autre conséquence sera aussi de dynamiser la création. C'est pourquoi, professionnalisation accrue et davantage de moyens matériels et financiers se sont traduits par une ouverture élargie qui n'a, cependant, pas remise en cause les principes originels liés à la naissance et au rayonnement du mouvement d'éducation populaire.

C'est en 1982-1983, à l'époque de la présidence de François Mitterrand, dans le contexte de la mise en œuvre du processus de décentralisation, entrepris par le gouvernement, que s'ouvrent de nouvelles perspectives. « C'est à ce moment que Bernard Stasi, alors député et surtout président du Conseil régional, est venu nous parler de ces lois en nous disant vouloir affirmer l'unité de la région à travers la culture. Son souhait était de faire une sorte de livre blanc, un inventaire de l'offre culturelle champardennaise, de centraliser les initiatives en théâtre, musique, cinéma et autres arts. C'est, en ce sens, que certains d'entre nous se sont mis à travailler sur l'idée d'une association culturelle régionale, un concept qui était inédit sous cette forme. » L'aboutissement de la réflexion et du projet débouche en 1986, avec la création de l'ORCCA²⁴, véritable centre de ressources et interlocuteur privilégié des acteurs culturels locaux. « Sur ce point- là, je pense que Stasi était un visionnaire, dans sa volonté d'unir par la culture. Celle-ci est quand même le ferment du vivre-ensemble, celle qui permet de rendre toute sa valeur au sens du collectif et du partage²⁵ ».

²⁴ ORCCA : Office Régional Culturel de Champagne-Ardenne, fondé selon la volonté politique de Bernard Stasi alors Président de Région, créé le 1^{er} avril 1983 et dissous le 31 décembre 2014. Son siège était à Epernay puis transféré à Châlons-en-Champagne.

²⁵ Aymeric Henniaux, *op. cit.*

Le choix d'entrer en politique et de devenir un élu, – Jean-Claude Daniel est Maire de Chaumont durant deux mandats de 1995 à 2008, et député entre 1997 et 2002, sous l'étiquette de la Gauche plurielle – participe pour une part à sa prise de conscience : l'exercice du pouvoir apporte des moyens d'action. Cependant, il a aussi voulu préserver une forme de liberté en s'investissant pour impulser une méthodologie du rayonnement du culturel à l'échelle du territoire. Il a notamment contribué à la redéfinition des objectifs du Festival International de l'Affiche et facilité l'ouverture d'une salle conventionnée, le Nouveau Relax, convaincu que la culture « est un vecteur de liens ». Son implication, en parallèle, dans la création des Pays, s'explique car il considère et qu'il y a là une opportunité pour tisser des liens entre l'urbain et le rural qui cela peuvent que profiter au développement d'un territoire, d'autant plus que la nécessité de constituer un Conseil de Développement Local, regroupant la société civile, permettait de consulter directement les populations. Mais, surtout, ce dispositif lui offrait la possibilité de réfléchir à l'avenir, en faisant des propositions sous forme de projets d'actions. Dans la phase de concertation, de nombreuses associations à finalité culturelle se sont, du reste, manifestées et ont contribué à l'animation des débats, mais l'absence de ligne budgétaire au niveau du financement régional n'a pu permettre de susciter ou seulement même d'accompagner ce mouvement amorcé de transformations en profondeur. C'est pourquoi, ne souhaitant pas renouveler un engagement de nature politique, Jean-Claude Daniel décida de briguer la présidence de l'ORCCA, en 2008 :

J'allais diriger une structure que j'avais contribué à créer il y a plus de vingt ans de cela, il y avait une forme de cohérence dans ma carrière, une jolie boucle que j'étais heureux de réaliser. Aujourd'hui encore, je me félicite d'avoir accepté ce poste²⁶.

Aujourd'hui, aux lendemains d'une nouvelle réforme territoriale avec la naissance de la Région du Grand Est, la question de la représentativité des acteurs culturels locaux s'est à nouveau posée. Pour maintenir le principe d'un lieu de consultation, de discussion, un Parlement Culturel a été, ainsi, créé.

À la question posée sur le bien-fondé de la formule « élite culturelle locale » pour caractériser son parcours, il répond que cette notion ne lui paraissait pas judicieuse à utiliser car selon ses conceptions, l'accès à la culture passe, d'abord par l'importance du bénévolat, d'où la volonté d'impliquer, toujours plus avant, les jeunes et de pouvoir mettre en œuvre un programme de développement d'actions selon une ligne directrice. Il ne se retrouve donc pas dans cette approche d'élitisme qu'elle qu'en soit l'expression, malgré les responsabilités qui

²⁶ *Idem.*

ont été les siennes tant au sein de la MJC de Chaumont, qu'au niveau régional, en tant que responsable de la Fédération ou comme Président de l'ORCCA. Pour lui, toutes les formes d'engagement politique, social et culturel doivent relever de la passion et de convictions qui sont et demeurent des fondements de choix de vie personnels malgré l'émergence de la professionnalisation des parcours.

Conclusion

Il nous semble donc qu'il faut envisager de considérer l'influence d'une certaine structuration de territoire, soit dans la mise en place autour des modalités de fonctionnement de pôles culturels, soit à partir des programmes d'actions, pour que se développent des politiques culturelles ou que s'esquisse la reconnaissance de parcours engagés et reconnus. Représentatifs lorsqu'ils s'inscrivent dans la durée et dans une logique de continuité notamment du fait d'une position statutaire, ils permettent de définir l'existence d'un parcours d'élite culturelle locale. Les particularismes de la situation haut-marnaise à savoir un bénévolat prédominant comme mode d'investissement dans le domaine culturel rend très difficile de pouvoir apprécier les parcours engagés ayant laissé une véritable empreinte ce qui va, d'une certaine façon, à l'encontre des critères retenus.

Il nous est apparu que la Culture génère prioritairement un vécu égalitaire qui se maintient au travers du rayonnement associatif. Ce dernier en vient à profiter souvent des atouts portés par une stratégie commune ou par l'existence d'une mise en réseaux, à l'exemple de celle donnant la naissance à celui des « Foyers Ruraux ». Aucun de leurs dirigeants ne peut être qualifié d'élite culturelle locale, du fait de l'absence de la professionnalisation des parcours. Ces derniers ont pour mission de garantir l'implication des membres dans des buts communs en respectant un esprit de complémentarité et d'autonomie, tout en maintenant dans la ruralité la possibilité de se divertir collectivement. Ainsi, les troupes de théâtre amateurs, les chorales, les formations musicales illustrent l'image permanente de rassemblements, essentiellement de passionnés, d'origines très diverses tout comme le sont les adhérents des associations de défense ou de protection du patrimoine ou bien encore les participants ponctuels en tant que figurants à des spectacles vivants. L'association « les Amis de Buxières », dans sa démarche, est assez symbolique, à cet égard.

Elle contribue à sensibiliser les populations d'un territoire géographique donné autour d'un projet, centré sur un thème d'histoire locale mis en scène et joué avec un encadrement plus ou moins professionnalisé selon les thématiques ou les conditions d'organisation. Son responsable, Michel Sarrey, actuellement en retraite, mais auparavant, Directeur d'un Institut rural de formation, élu issu de la ruralité, très investi en matière de développement local, considère qu'il convient d'y voir là un moteur de mobilisation de bonnes volontés ce qui tend à montrer que la Culture en a la capacité. Mais cette conception, qu'il n'est pas le seul à défendre, comme en a attesté l'analyse des échanges avec Jean-Claude Daniel, démontre l'existence d'un très important investissement, pourtant difficile à étudier de manière scientifique car il repose essentiellement sur l'émotionnel et le vécu événementiel. Il n'en contribue pas moins à maintenir la constitution d'un tissu culturel demeuré globalement dense, qui concourt à faire perdurer dans le département de la Haute-Marne l'existence de lien social, mais sans esprit d'ambition, ni facteur à médiatisation. C'est pourquoi, il apparaît comme diffus alors qu'il démontre la persistance d'une réelle vitalité.

L'implication des Élus départementaux ou municipaux s'inscrit dans le schéma de leurs missions, en vertu d'une organisation née d'une volonté politique, impulsée par et au nom de l'Etat, à partir du moment où la Culture a été reconnue et prise en compte dans le cadre d'un ministère autonome, précisée dans ses champs d'intervention, désormais distincts de ceux de l'Education. Dès lors, le développement culturel s'apparente à un cadre opérationnel dans lequel l'élu devient un ordonnateur et un responsable de dépenses. Seule l'initiative de la fondation de la Maison des Jeunes et de la Culture de Chaumont impulsée et soutenue par la Municipalité, conduite par Jean-Masson, peut faire figure d'initiative innovante, avec les restrictions que nous avons essayé de démontrer puisque ce choix s'inscrit dans une période particulière et se veut en continuation d'un état d'esprit, en lien avec l'application d'une certaine conception du rôle de la puissance publique. Le contexte est différent de celui qui s'est imposé où le fonctionnaire territorial, depuis les années 1980, s'avère essentiellement chargé de la mise en application de directives, apparaît comme un exécutant transposable quel que soit le département où il est nommé ou recruté. Les lois de décentralisation, en faisant obligation d'investir des champs de compétences et de respecter des domaines d'intervention, ont uniformisé les comportements. L'impact des prises de décisions devient conditionné aux orientations prises soit à l'échelle de l'État, soit maintenant, le plus souvent au niveau régional, tendant à limiter sur le terrain, la manifestation ou l'exposition de particularismes. Il nous semble qu'il faut y voir là un des éléments les plus

apparents de la complexité de l'application de la définition ou de l'illustration du concept d'élite culturelle locale. La ruralité, très à l'écart des centres de décision, concentrés dans les villes, ne se prête guère, à le voir s'y développer, alors que bien souvent, cet espace peut rester un cadre d'impulsion et d'initiative de développement culturel où les acteurs jouent un rôle essentiel, mais malheureusement dans l'ombre.

Bibliographie de recherche

Bourdin Alain, *Le Patrimoine réinventé*, Paris PUF 1984.

Mariot Nicolas et Oliveira Philippe, « Histoire culturelle en France », in Delacroix Christian *et al.* (dir.), *Historiographies, Concepts et débats*, t. I, Paris, Gallimard, Collection folio histoire, 2010, p. 186.

Ory Pascal, *L'Histoire culturelle*, Paris, PUF, Collection Que-sais-je, 2011.

Poirier Philippe et Vadelorge Loïc (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003.

Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris Le Seuil, collection l'Univers Historique, 1997.